

CH

1638

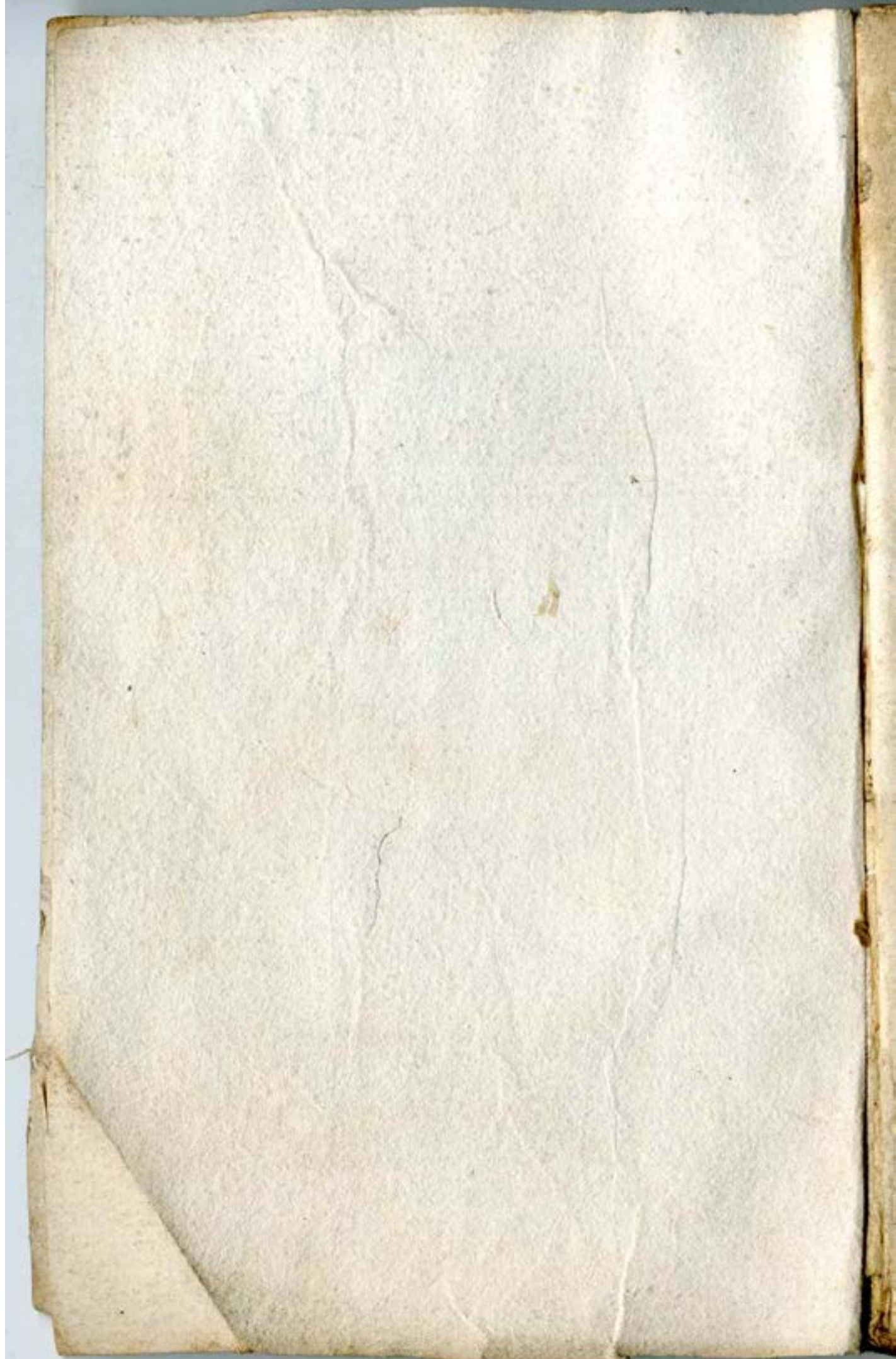


*Cat. Lafilleul - Mars 1880*

40. **Anecdote du jour** (L'), ou histoire de ma détention à la prison de "... Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII de la République (1799), 1 vol. in-18, avec une *jolie figure* de TALAMONA gravée par Pierron, cartonné, non rogné. 8 »

Fort curieux volume.

220 (2)



L'ANECDOTE

DU JOUR.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY





Talamona del.

Charron Sculp.



L'ANECDOTE

DU JOUR,

OU

HISTOIRE

DE MA DÉTENTION

A la prison de \*\*\*.



A PARIS,

Chez les Marchands de Nouveautés.

---

An 7 de la République.

THE

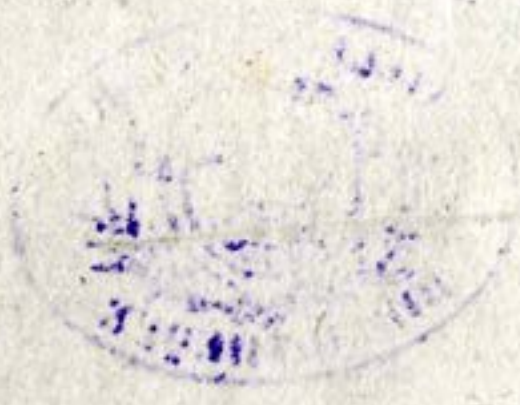
LIBRARY

OF

THE UNIVERSITY

OF TORONTO

1877



1877

THE UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

OF TORONTO

1877

---

## AVERTISSEMENT.

*J*E sortois du tribunal de Police correctionnel, j'étois pensif et encore étourdi de la sévérité d'un jugement qui venoit d'être rendu contre moi, lorsqu'un ancien ami, que je n'avois point vû depuis long-tems, me reconnoissant entre les mains de la garde, s'approcha de moi et m'apostropha de la manière suivante :

*Eh! bon jour, mon cher....! dans quel état te trouvais-je? si je ne me trompe te voilà aux prises avec la justice. Eh! qu'as-tu donc à démêler avec elle?... Ah! mon ami, lui répondis-je en soupirant, on m'accuse d'avoir possédé une jolie femme, et d'avoir battu le*

*mari. — Quoi ! n'est-ce que cela ?  
 — Oui , je te le jure , et quoique  
 l'on n'ait d'autre tort réel à me  
 reprocher que celui d'avoir frappé  
 mon adversaire à mon corps défen-  
 dant ; on me fait un crime d'avoir  
 été le plus adroit et d'avoir eu le  
 dessus.... voilà en deux mots le  
 détail de mon affaire ; et le tribu-  
 nal vient de me condamner à dix  
 jours de détention et à 100 livres  
 d'amende. — Tu n'as que ce que tu  
 mérites , me répondit-il en souriant ,  
 quoi ! ce n'est pas assez de pren-  
 dre le dessus avec la femme , tu vou-  
 lois encore l'avoir avec le mari !...  
 il étoit très-impoli de ta part de lui  
 tenir tête ; il falloit lui céder le  
 pas , et la bienséance l'exigeoit en  
 pareille occasion... Eh ! parbleu , re-*

*partis-je avec humeur, la bienséance n'exige pas qu'on se laisse assommer de sang-froid, et, lorsqu'on est attaqué, je crois qu'il est permis de se défendre. — J'en conviens, continua-t-il, mais il est certain cas où l'on doit savoir se contenir... dissimuler... Il est vrai que le jugement qui vient d'être rendu contre toi, est un peu rigoureux, mais dans ta position tu dois t'en applaudir et même tirer partie de ta disgrâce. — Que veux-tu dire par cette mauvaise plaisanterie? — Ecoutes, mon ami, les jeunes gens, pour devenir sages, ont besoin d'exemples, celui-ci, je crois, peut leur être très-utile ainsi qu'à toi, et je vais te prouver sans peine qu'à quelque chose*

malheur est bon. *Console-toi , rends grace au ciel de cet événement et profite de cette leçon. — Parbleu , m'écriai-je presque en colère , c'est bien là le moment de plaisanter. Pour la première fois de ma vie je vais en prison , et encore faut-il que j'en paye les frais et 100 liv. d'amende. — Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ; ne falloit-il pas , selon vous , mon bel ami , que ce fut le battu qui payât l'amende ? — Mais songe donc que je ne suis point fortuné , et qu'il me sera difficile de me procurer une pareille somme , toute modique qu'elle soit. — Oh ! pour cela rien de plus aisé ; tu peux très-facilement lever cette difficulté. — De qu'elle manière. — Commence d'a-*

*bord par te rendre en prison, et  
 puis ensuite tu aviseras aux moyens  
 d'en sortir. — Bel expédient. —  
 Quant à l'amende, il faut qu'elle  
 soit payée par le public qui a as-  
 sisté à ton jugement. Ton affaire  
 est plaisante, singulière, elle porte  
 un caractère d'originalité qui peut  
 intéresser les deux sexes. Couche-  
 là par écrit, mets-y un titre bien  
 piquant, fais colporter la brochure  
 au palais de justice, dans tous les  
 carfours, places et rues de la capi-  
 tale, que partout on entende des  
 voix aigues et glapissantes crier  
 à tue tête: Voilà la petite Anecdote  
 du jour, ou la grande Histoire  
 de ma détention. On voudra sa-  
 voir ce que c'est. Les curieux s'em-  
 presseront de l'acheter, bien des*

*femmes y reconnoîtront une partie de leur histoire , beaucoup d'hommes y trouveront la leur toute entière , les jeunes gens y puiseront des leçons de sagesse , de retenue , de discrétion même ; et du produit de cette bizarre production tu payeras ton amende.*

*J'ai suivi le conseil de mon ami ; j'ai employé quelques heures de ma détention à griffonner mon aventure ; si ce court récit peut être de quelque utilité à certaines personnes , mon but sera rempli , et je me réjouirai même de la punition qui m'a été infligée , toute rigoureuse et injuste qu'elle soit.*

---



---

HISTOIRE  
DE MA DÉTENTION

A la prison de \*\*\*.

---

**D**E toutes les passions qui tyrannisent l'homme, il n'en est pas de plus cruelle que la jalousie. Ce sentiment dégénère en une maladie d'autant plus dangereuse qu'elle cause très-souvent de mauvais irréparables, et fait à jamais le malheur de celui qui en est atteint. Ce mal si commun est de tous les fléaux le plus terrible. Quand il s'attache à sa victime, il la tourmente en tous sens, à toute heure et de toutes les manières.

Souvent même d'un être naturellement bon, sensible et généreux, il en fait un cœur dur, farouche, et quelquefois barbare. Le jaloux ne connoît pas de frein à sa colère perpétuelle, il fait le supplice de tout ce qui l'entoure. Il faut que son éducation ait été bien soignée, que sa philosophie soit bien forte pour que la réflexion puisse le rendre à lui-même. Ceux-là sont dignes de pitié et ne méritent que notre compassion ; mais il en est d'autres qui, vicieux par habitude, jaloux par caractère, méchants par système, se font un plaisir de persécuter leurs amis ou l'objet de leurs affections. La jalousie n'est chez eux qu'un prétexte de plus

pour colorer des passions plus avilissantes encore, pour légitimer toute l'atrocité de leur conduite aux yeux de la société, et pour retenir l'estime générale qu'ils voyent prête à leur échapper; en un mot, pour capter les suffrages et la bienveillance d'un public mal instruit, et qu'ils ont intérêt de laisser dans l'erreur. Tel est le personnage déloyal dont je vais parler, et qui joue le principal rôle dans l'anecdote suivante.

Je voudrois pouvoir épargner à mon lecteur certains détails qui lui paroîtront peut-être fastidieux et insignifiants; mais l'obligation que je contracte ici de dire la vé-

rité, me force de rendre un compte exact des évènements qui ont provoqué le jugement inique qui m'a ravi ma liberté.

Rue Saint-H. . . . ., en face de l'hôtel de N. . . . ., se trouve un petit café, qui ne se fait remarquer que par l'éclat de sa maîtresse, et par les charmes dont la nature la douée. En effet, madame P. . . . n, sans être infiniment jolie et sans avoir aucun trait parfaitement régulier, possède cet ensemble agréable qui séduit au premier abord. Son caractère répond à son physique. On y trouve un heureux mélange de grâces, d'étourderies, de légèreté, de douceur, même de sensibilité, qui lui

fait des amis de tous ceux qui la voyent et sans faire naître d'amour, elle inspire un sentiment plus solide, celui de la tendre amitié.

Telle étoit madame P. . . . n. Lorsque son mari vint s'établir dans la rue S. H. . . . , on ne parla bientôt plus dans le quartier que de la jolie limonadière. Les jeunes gens coururent en foule à son café, et lui formèrent une cour aussi brillante que nombreuse. Un coupable mouvement de curiosité me conduisit aussi chez elle ; et je m'y rendis, non pour augmenter le nombre de ses adorateurs, mais pour y voir cette femme si vantée, et que l'on disoit réunir les hommages de

tout les hommes. Effectivement je les trouvai tous empressés à lui plaire ; mais il me fut impossible de parvenir à distinguer lequel étoit *heureux*. J'attribuai cela à sa coquetterie , et je me permis de lui faire à ce sujet quelques plaisanteries. « Je conviens , me dit-elle , » que ma conduite inconséquente » et peu réservée , doit donner » prise contre moi , et matière à » la médisance ; mais prenez la » peine d'approfondir mon caractère , et je suis persuadée » d'avance que vous me rendrez » justice lorsque vous me connoîtrez mieux. Je vois avec peine » que vous me supposez une femme » galante, et c'est en considération

» des apparences qui sont contre  
 » moi, que j'excuse vos sarcasmes,  
 » mais soyez bien certain, mon-  
 » sieur, ajouta-t-elle, que mes  
 » étourderies, sont sans consé-  
 » quence, et si vous continuez à  
 » venir ici, je crois qu'il vous sera  
 » facile de vous en convaincre par  
 » vous même. »

La suite prouva que j'avois eu tort de juger madame P.....n aussi sévèrement que je l'avois fait; sa cour diminua insensiblement, ses nombreux adorateurs, fatigués de soupirer en vain, s'éloignèrent peu-à-peu, devinrent rares de plus en plus, et finirent par laisser le champ libre.

Je vois déjà mon lecteur sourire

et porter le même jugement que j'avois porté moi-même. Je le vois d'ici me supposer le mortel heureux qui remplaça les absens ; mais afin de le désabuser , je dois le prévenir que l'amour et l'hymen, m'unissoient depuis six années entières à la femme la plus aimable et la plus vertueuse , qu'un enfant chéri avoit resserré les nœuds de notre mutuel attachement, et qu'uniquement occupé du bonheur de ma Caroline , j'étois insensible à toute autre affection.

Cependant l'amour n'est point incompatible avec l'amitié et je l'éprouvai en cette occasion. Par suite de conversation et d'épanchement réciproque , je devins l'a-



mi de madame P.....n, et rien de plus , je le jure.... Ne jurez pas , me dira le bruit public , vous en imposeriez , mais moi j'oppose à ce bruit public , souvent imposteur , un témoin plus fort et moins irrécusable , le langage de la stricte vérité. L'ennui , le désœuvrement , le besoin de dissipation , la curiosité avoient conduit mes pas au café P.....n , l'amitié m'y fixa. L'amitié !... Ce mot vous étonne , censeurs austères ! Vous ne pouvez pas concevoir comment il est possible qu'un jeune homme impétueux , et dans l'âge des passions , puisse , auprès d'une jolie femme , s'en tenir à ce sentiment paisible. Eh bien mes-

sieurs les rigoristes , apprenez que cette sublime retenue étoit dans l'ordre des choses faisables , qu'elle pouvoit exister , qu'elle a eu lieu , et que c'est moi , moi-même qui en à donné l'exemple. J'ai passé , il est vrai , auprès de madame P.... des momens agréables , mais ces momens ne furent jamais embellis que par les charmes d'une confiance réciproque , et ce fut cet abandon mutuel qui fixa l'attention de certaines gens , dont l'occupation la plus douce , fut toujours de médire. Tout le voisinage se croyoit déjà instruit d'une liaison qui lui sembloit évidente. Les hommes s'en amusoient entre eux , les femmes s'en faisoient hautement

la confiance , et toutes s'étonnoient de la sécurité du mari, qui, selon elles , portoit sur les yeux le bandeau le plus épais. Impitoyables commères , vous deviez être satisfaites, M. P.....n , malgré votre extrême habitude à deviner les intrigues, l'avoit destiné avant vous , il croyoit déjà sa femme coupable , et il ne voyoit plus en moi qu'un rival aborrrhé , et son plus cruel ennemi , tandis que je n'étois occupé que d'exposer aux yeux de sa femme des qualités qu'il étoit loin d'avoir. Un cœur ulcéré a besoin de s'épencher , et c'étoit dans mon sein que madame P.....n déposoit ses chagrins domestiques ; elle me parloit avec

ménagement des défauts et des vices de son époux , et moi de mon côté je m'efforçois de les peindre aux yeux de cette femme intéressante , comme de simples foiblesses ordinaires dans les ménages , et toujours excusables ; cependant il eut été difficile de la désabuser et de lui faire prendre le change , elle avoit trop à s'en plaindre ; mais je dois ici tirer le voile sur certains détails qui me sont étrangers , et je me contente de reprendre mon récit à l'endroit où la voisine indulgente pour elle seule , mais inexorable pour les autres , déclamoit de toutes ses forces , et crioit vengeance.

Prenez-garde à vous , me dit un

jour un quidam, moins austère et plus judicieux. Monsieur P.....n vient de recevoir une lettre anonyme par laquelle on vous accuse d'intimité avec son épouse ; il est vraiment furieux, et il ne s'agit rien moins que de casser quelques bras ou jambes. Tenez-vous sur vos gardes, il est capable de le faire, c'est un Allemand, ces sortes de gens-là n'entendent ni rime ni raison.

Je profitai de cet avis, non par crainte, car en pareil cas elle est exclue par l'amour propre, mais par sagesse et par raison. D'ailleurs je ne voulois pas avoir à me reprocher d'avoir troublé l'harmonie d'un ménage, surtout au moment

où j'aurois tout fait pour la soutenir. Je crus donc devoir supprimer mes visites au café P.....n où du moins les rendre moins fréquentes et plus rares que jamais. Madame P.....n en fut affectée ; mais son bonheur et la prudence l'exigeoient ; il fallut bien s'y conformer.

Je tins parole , je fus plusieurs mois sans y retourner. Cela donna lieu à monsieur P.....n de publier par tout qu'il m'avoit mis à la porte. Première injure que je devorai en moi-même , et que j'eus le courage de supporter sans rien dire ; je dis courage , car en effet avec un caractère bouillant , combien n'en coute-t-il pas de supporter une humiliation de cette nature,

tout autre que moi seroit allé sur le champ reclamer publiquement la réparation que méritoit une pareille offense ; mais sur qui cela eut-il rejaillit, sur madame P....n, qui depuis ma proscription passoit des jours de tristesse et d'ennui, sans cesse en butte à de mauvais procédés, et à de nouvelles fureurs. Je gardai donc le silence, jusqu'au moment où mes affaires, où plutôt ma destinée me força d'entrer en passant, au café P. ..n, pour joindre un ami qui s'y rendoit d'habitude. Je traversai la boutique, sans saluer à peine la maîtresse du logis, et cela dans la crainte d'offusquer son fâcheux mari. Précaution inutile ! La fu-

reur agitoit déjà tous ses membres, il frémissoit comme un véritable frénétique , et dans ses transports il me couvrit des injures les plus grossières. J'eus encore en cette occasion , le courage de n'opposer à ses emportemens que la douceur et la modération. Je fus maître de moi-même , jusqu'au moment , où s'élançant sur moi comme un furieux , il engagea le premier une lutte aussi blâmable qu'indécente ; ce fût alors que je jouis du droit naturel accordé à tout homme , celui de se défendre lorsqu'il est attaqué. Le hazard seconda mon adresse , et mon adversaire , quoiqu'infiniment plus robuste , porta pendant long-tems au visage les



marques de ce grotesque combat.

Ce fut cette scène tout à-la-fois comique et sanglante , qui donna lieu à ce fameux jugement dont je vais rapporter les moindres circonstances. Si par ma faute je n'ai fait jusqu'ici qu'enuoyer mon lecteur au lieu de l'amuser , je l'engage à brûler ma brochure sans en continuer la lecture ; mais si au contraire , je suis parvenu à lui inspirer quelque'intérêt , je l'invite à me suivre dans les détours obscurs des tribunaux , à me juger lui-même de sang-froid et sans partialité , et surtout à ne pas condamner trop rigoureusement les faiblesses du cœur humain. C'est le sien seul que je prends pour juge ;

qu'il le consulte avant de prononcer.

La vengeance chez les hommes est un sentiment commun ; mais il est certains individus que cette funeste passion porte à tous les excès. Monsieur P.....n , s'imaginant que tout étoit permis pour venger son front mutilé. S'il n'eut employé que la voie adoptée par les lois où autorisée par l'honneur , à coup sûr, loin de lui en vouloir , je serois le premier à l'excuser ; mais ce dont je le blâme , c'est d'avoir trahi la vérité , d'en avoir imposé aux juges , et d'avoir falsifié les faits pour les induire en erreur. Les moyens les plus bas et les plus vils furent ceux qu'il choisit de préfé-

rence. Après avoir fait une déposition aussi absurde et aussi fautive qu'injurieuse pour lui-même, cet homme déloyal, au mépris de l'estime publique, sans considération pour son épouse, sans égard pour lui-même, ne rougit pas de me traduire en présence des tribunaux, au moment où sa conscience devoit lui reprocher tous ses torts. Le juge-de-peace de la section de la Butte-des-Moulins, magistrat intègre, mais sage et prudent, employât vainement toutes les voies de conciliation ; l'esprit borné est ordinairement entêté, et souvent même aveugle pour ses propres intérêts. Monsieur Courc... observa envain à M. P... n qu'une

telle affaire étoit plutôt diffamante pour lui que pour sa partie adverse ; que tel en soit l'évènement fut-il même selon ses desirs , qu'il seroit uniquement à son désavantage. En un mot , qu'il ne pouvoit y donner de suite sans compromettre la réputation de son épouse , et sans s'afficher lui-même. Vaine observation , dix années de fer pouvoient seule satisfaire son ressentiment , et ce fut dans cette douce espérance qu'il porta sa plainte au tribunal de Police correctionnel.

Si en ma qualité d'offensé j'eusse pris les devant , et que je l'eusse traduit le premier devant les tribunaux comme agresseur , je me

serois épargné bien des désagrémens , car en justice l'accusé est à moitié condamné par la prévention , et j'ai appris à mes dépens qu'il valloit mieux commencer par le rôle d'accusateur ; mais comme l'oubli d'une injure est toujours entré dans mon caractère , j'ai négligé les moyens d'assurer ma justification. Fort de ma conscience , et certain de la bonté de ma cause , je me suis présenté devant mes juges sans autres témoins que la vérité sur laquelle je fondeis toutes mes espérances. M. P. . . . n n'avoit pas fait de même ; il avoit appelé en témoignage ses garçons , ses amis , ceux qui étoient présents à l'affaire ,

ceux même qui n'y étoient pas. J'ai appris depuis qu'il avoit poussé la noirceur jusqu'à se transporter lui-même chez les juges, et qu'il m'avoit peint à leurs yeux comme un royaliste et un chouan, ennemi du gouvernement et de la république. Si par ces épithètes absurdes il eut entendu l'antagoniste des vrais Jacobins et de la véritable anarchie, alors il eut bien raison, car je fus toujours leur ennemi prononcé; mais s'il vouloit désigner en moi un aristocrate, sa conduite est le comble de la perfidie et de la scélératesse. Je fus toujours l'ami de mon pays, le partisan du gouvernement républicain et l'ad-

versaire déclaré des lâches émigrés. Tels sont et tels furent toujours mes principes. J'ai cru devoir en faire ici la déclaration pour ne point usurper l'estime de certaines gens à qui je n'accorde pas la mienne.

La première séance du tribunal fut employée à l'audition des témoins. Presque tous, quoique amis de M. P. . . . n, déposèrent qu'il étoit le provocateur, qu'il s'en étoit flatté, et cette clause intéressante, à laquelle les juges n'ont pas daigné faire attention, et qui cependant formoit mon principal point de défense; cette clause, dis-je, est consignée dans le procès-verbal du juge-de-paix,

et signée de sa main ; c'étoit elle , selon toute justice , qui devoit régler la base du jugement ; mais il étoit dit d'avance que je serois condamné en dépit de tous mes droits. En voici la raison.

M. P....n , dans sa déposition , avoit eu soin de citer tous les faits qu'il avoit supposé devoir être à ma charge , et sans songer qu'il s'écartoit de la question , il avoit observé malignement que j'avois été employé dans les bureaux de l'ex-ministre Cochon , et que j'étois supprimé depuis l'affaire du 18 fructidor. L'auditoire présent à cet inculpation dangereuse , ne put s'empêcher de laisser éclater son indignation , et de témoigner



par une sorte de mouvement com-  
bien étoit méprisabled celui qui  
avoit eu recours à des moyens si  
bas et si peu délicats. « Vous êtes  
» à moitié condamné, me dit un  
» homme de loi qui se trouvoit à  
» côté de moi, et cela seul suffit  
» pour dicter votre arrêt. Appre-  
» nez que avez pour rapporteur et  
» pour commissaire du Directoire  
» le nommé Jul... Dub..., ex-  
» conventionnel et montagnard  
» exagéré. Il est l'ennemi juré des  
» jeunes gens, il ne vous pardon-  
» nera pas d'avoir été employé  
» chez l'ex-ministre Cochon. C'est  
» une tache à ses yeux, dont vous  
» aurez peine à vous laver. Je ne  
» dois point, lui dis-je, pronon-

» cer sur la conduite d'un homme  
» qui a été mon bienfaiteur ; mais  
» supposez qu'il soit coupable,  
» doit-on me faire un crime d'a-  
» voir occupé dans son ministère  
» un emploi subalterne, surtout  
» dans un tems où il étoit encore  
» l'objet de l'estime publique et  
» de la vénération générale. Vous  
» avez raison, me répondit-il, je  
» conviens qu'il est malheureux  
» qu'un juge soit accessible à la  
» passion et à l'esprit de parti ;  
» mais sans entrer dans d'autres  
» détails que vous pouvez devi-  
» ner, je vous conseille de faire  
» tous vos efforts pour détruire la  
» funeste impression qui vient d'être  
» portée, sans cela votre affaire,  
» toute

» toute simple qu'elle soit, pour-  
» roit fort bien devenir plus sé-  
» rieuse que vous ne pensez. »

Je suivis l'avis de mon chari-  
table voisin. M'étant imaginé qu'il  
étoit parfaitement inutile de pren-  
dre un défenseur, je plaidai ma  
cause moi-même. J'y mis tout le  
feu dont je pouvois être suscepti-  
ble; mais j'ignorois les retours de  
la chicane, et je n'eus point le  
talent de faire parler les lois en  
ma faveur. J'exposai vainement  
au tribunal que je n'étois point  
l'agresseur, et qu'en portant des  
coups à M. P.....n, je n'avois fait  
que me défendre et résister à l'op-  
pression; en vain j'observai que  
les témoins s'accordoient à certi-

fier que c'étoit ma partie adverse qui avoit projeté les voies de fait, qu'elle s'en est flattée hautement, et que, par conséquent, il ne devoit plus rester de doutes sur l'auteur de la provocation. Ce raisonnement, tout simple qu'il étoit, me parut le meilleur, mais il n'étoit pas suffisant. Il falloit des témoins de mon côté ; j'offris de présenter les seuls qui avoient connoissances des faits ; ma demande me fut accordée, et la séance fut remise au lendemain.

Ce jour là avoit excité l'intérêt de bien des gens. Cette affaire avoit piqué la curiosité du public. L'auditoire étoit encore plus nombreux que la veille. Beau-

coup d'étrangers étoient accourus pour savoir les détails de l'aventure du limonadier P....n, d'autres pour le voir lui-même. Sa présence avoit excité une risée universelle. Il vient chercher un bon certificat, disoit l'un ; il l'aura disoit l'autre ; il y a des droits, disoit un troisième, et tous s'accordoient à rire à ses dépens. Si la honte et le mépris dont il fut couvert pouvoient en pareil cas me satisfaire, à coup sûr, dès ce jour là, j'eusse été suffisamment vengé, et l'intérêt que j'ai paru inspirer m'eût amplement dédommagé.

Les deux témoins que j'avois appelés me devinrent absolument inutiles. L'un étoit un voisin de ma

partie adverse , et que le hasard avoit conduit à son café le jour de l'évènement , au moment où chacun de nous étoit occupé à penser ses blessures ; ne s'étant trouvé à cette rixe que trop tard , il ne put rien attester , et sa déposition ne put m'être avantageuse. Le seul témoin qui pouvoit prendre ma défense , et qui avoit une parfaite connoissance de l'affaire , étoit exclu par la loi : en sa qualité de proche parent , son témoignage fut récusé , et je me trouvai seul sans appui et sans défenseur.

Cependant le jugement fut encore ajourné. Le tribunal ne se crut pas suffisamment instruit , et sa décision fut remise au lende-

main. Retard funeste , puisqu'il entraîna mon arrêt ! Ce fut de ce délai dont monsieur P.....n profita pour voir les juges , les prévenir contre moi , et me peindre à leurs yeux comme un ennemi de mon pays , et dangereux sous tous les rapports. En falloit-il davantage pour dicter ma condamnation ? Aussi le lendemain fut-elle prononcée, au grand étonnement des spectateurs , qui s'attendoient tous à voir les deux parties hors de cause : cependant je fus condamné à 100 l. d'amende et dix jours de détention.

Je ne rendrai point l'effet que fit sur moi ce jugement aussi rigoureux qu'inattendu : un criminel condamné à mort éprouveroit, je

crois , un coup moins violent que celui qui me fut porté en ce moment. Le souvenir de ma femme , de mon enfant , de mes parens et de mes amis , vint se retracer à mon imagination avec autant de force que si j'allois en être séparé pour jamais. Ma Caroline est enceinte , me dis-je en moi-même , cette nouvelle peut , dans sa position , lui être funeste ; ma belle-mère possède pareillement la sensibilité à un si haut degré , qu'elle en sera dangereusement affectée ; je vais habiter moi-même un séjour qui est la retraite des malfaiteurs ; je serai peut-être confondu parmi eux ; enfin je me croyois deshonoré par un jugement que je supposois



diffamatoire. Ces réflexions me plongèrent dans un état d'accablement difficile à dépeindre ; un voile épais se répandit sur mes yeux, ma voix s'altéra, et je sentis un moment mon cœur défaillir. Un vieillard qui se trouvoit près de moi s'en aperçut et me dit : Vous avez encore de l'espoir, vous pouvez en rappeler et faire casser un jugement qui me paroît illégal. On a entendu en témoignage le garçon de votre partie adverse, et cela au mépris des lois, tandis qu'on a refusé celui de votre beau-frère; c'est un vice dans les formes, qu'il vous est possible de faire rectifier.

Si monsieur P.....n eût eu plus

de politique et moins de fiel dans le cœur , il n'eût pas manqué de saisir le moment où le commissaire du Directoire donnoit ses conclusions pour essayer de recouvrer , non mon estime , mais du moins me forcer à la reconnoissance : cet instant pouvoit réparer l'impression désavantageuse qu'il s'étoit attirée , et lui faire de tous les spectateurs autant de partisans. Il pouvoit , en présence des juges , s'annoncer satisfait , et se désister de ses poursuites. Cet espèce d'acte de générosité eût été la vengeance la plus belle et la plus glorieuse qu'une ame noble peut en pareille occasion tirer de son adversaire. En effet mon amour-propre , sen-

timent bien ordinaire chez les hommes, eût eu beaucoup à souffrir, si j'eusse été forcé de devoir ma liberté à ma partie adverse. Cependant, ne voulant pas lui céder en générosité, mon sang n'auroit pas eu assez de prix pour payer une action très-simple, à la vérité, mais que j'aurois été forcé d'admirer moi-même.

Lorsque le jugement fut prononcé, un homme assez bien couvert s'approcha de moi très-honnêtement, et me dit avec beaucoup de politesse qu'il étoit à mes ordres, et que je pouvois disposer de lui. Comme je ne connoissois nullement cet obligeant étranger, je fus étonné de son offre. J'allois

me confondre en compliments, et lui demander quelle espèce de service il se proposoit de me rendre, lorsqu'il me dit avec la même honnêteté : « Si vous voulez me suivre, je vais vous montrer le chemin ». Aussi-tôt j'entendis une voix à mes côtés qui prononça le mot de PRISON : ce mot m'éclaira, et je compris que ce monsieur, si poli et si honnête, étoit un huissier exécuteur des ordres du tribunal. J'ignorois que le jugement se mettoit à exécution sur le moment même, et je croyois fermement qu'il étoit permis aux condamnés d'aller auparavant recevoir les adieux de leurs parens et les compliments de condoléance de leurs

amis ; mais la justice ne se pique pas d'indulgence ni de procédés ; il me fallut suivre, sans rien dire, l'homme qui m'avoit offert ses services si obligeamment, et sur-tout avec tant de graces.

Il me conduisit au greffe pour y porter l'extrait de mon jugement. J'y trouvai monsieur P.....r, mon beau-frère et tout-à-la-fois mon meilleur ami. Nous étions unis depuis long-tems, moins par les liens de la parenté que par ceux de l'amitié. Pour donner une idée du degré de notre intimité, je peux dire ici que j'ai toujours rangé son attachement pour moi à la tête de mes affections les plus douces et des biens les plus précieux que la

fortune puisse jamais m'envoyer.  
Le lecteur verra par la suite si  
j'ai tort de le juger ainsi.

Lorsque j'arrivai au greffe avec  
mon digne satellite, je trouvai mon  
beau-frère accompagné d'un an-  
cien ami, qui s'étoit rendu à mon  
jugement par intérêt pour moi. Je  
fus singulièrement sensible à ce  
témoignage d'attachement de leur  
part : c'étoit le cas de dire avec  
Cicéron :

*Amicus certus in re incertâ cernitur.*

En effet, monsieur P.....r ne  
m'abandonna pas un seul instant.  
Il commença par me conseiller  
d'en rappeler au tribunal Cri-  
minel, et de réclamer ma liberté

provisoire. Monsieur Dup. . . .  
s'offrit de me cautionner avec  
lui : je ne parle point des qualités  
et des vertus sociales de ce ci-  
toyen , sa modestie en souffriroit  
trop ; qu'il se contente de trouver  
ici les expressions de ma vive re-  
connoissance.

Je suivis l'avis de mon beau-frère.  
J'en rappelai, non dans l'espéran-  
ce de faire casser mon jugement ,  
mais afin de me donner le tems  
de préparer ma famille. Je savois  
qu'en en rappelant , cela ne ser-  
voit souvent qu'à augmenter les  
frais ; que le tribunal d'appel con-  
firmoit presque toujours la décision  
des autres tribunaux , et que l'ac-  
cusé , en employant cette voie ,

n'obtenoit que très-rarement le but de ses réclamations; mais du moins dans cette mesure je trouvai l'avantage de gagner du tems et disposer mon épouse à cette singulière séparation. Elle étoit très-avancée dans sa grossesse; une pareille nouvelle pouvoit lui devenir funeste; pouvoit-on me blâmer d'employer des ménagemens? j'en appelle aux cœurs sensibles.

Pour obtenir mon élargissement provisoire, il me fallut remplir une foule de formalités désagréables, et qui, faute d'être prévues, faillirent rendre mes démarches inutiles. J'avois négligé d'en faire la demande aux juges, et cet oubli pensa m'être funeste. Mon gar-



dieñ, qui n'avoit point reçu l'ordre  
de me mettre en liberté, me dit  
en confidence et avec sa politesse  
ordinaire qu'il falloit me résoudre  
à subir mon jugement. « Cela sera  
» bientôt passé, ajouta-t-il; dix  
» jours de prison, c'est une babiole;  
» on a condamné avant vous un vo-  
» leur qui voudroit bien, je suis sûr,  
» en être quitte à aussi bon marché:  
» et ceux qu'on envoie aux galères,  
» c'est bien autre chose. Rassurez-  
» vous, cela ne sera pas long. D'ail-  
» leurs, à la porte de votre maison  
» d'arrêt, vous trouverez un mar-  
» chand de vin, qui, avec de l'ar-  
» gent, vous en donne, et je dis du  
» meilleur; ça désennuie tant soit  
» peu, et quand on a du chagrin,

« on est bientôt consolé. » Tels furent à-peu-près les propos que me tint mon nouvel acolyte. Sans les mots de *voleurs* et de *galères* qui frappèrent mon oreille, je n'aurois fait que fort peu d'attention à son beau discours ; mais j'avoue franchement que la crainte d'être confondu avec les *honnêtes gens* dont il me parloit, réveilla toute mon énergie. Mon beau-frère, qui ne m'avoit point quitté, se chargea de réclamer lui-même ma mise en liberté, et s'offrit pour caution. Il me quitte aussitôt pour remonter à la salle d'audience, traverse la foule qui s'oppose à son passage, et demande à parler aux juges. Nouveau revers ! Les juges étoient

sortis pour une autre affaire , ils avoient même cédé leurs places à leurs successeurs. Cet obstacle ne rebute point monsieur P.....r ; il persiste dans son projet , et parvient à les joindre au moment où ils alloient se séparer , et leur demande l'élargissement provisoire du jeune homme qu'ils viennent de condamner. Cette question les embarrasse ; et comme s'il s'agissoit du sort d'un criminel ou d'un prisonnier d'état , elle est l'objet d'une mûre réflexion et d'une délibération sérieuse. Enfin cette insigne faveur est accordée ; mais on exige ma présence. Un soldat de service , la bayonnette à la main , vient me chercher au moment où

j'étois occupé à réfléchir sur la bizarrerie de ma destinée. Ce soldat m'invite à le suivre. Je me laisse conduire, sans mot dire, à travers une foule de curieux avides de nouveautés. C'est un royaliste, dit l'un, qui vient d'être condamné; c'est un filou, dit l'autre; non, non, dit un troisième, c'est un chauffeur, qui n'a que ce qu'il mérite. Ce fut au milieu de ces charmantes épithètes que je parvins à la salle d'audience. En y entrant, j'éprouvai une sorte de dédommagement, et même une satisfaction bien douce pour mon cœur, celle d'être plaint généralement. Je lus sur tous les visages l'intérêt que j'inspirois, et je ju-

geai que l'auditoire ne voyoit pas en moi un chauffeur, mais bien au contraire une victime des évènemens, et plus encore de la prévention et de l'esprit de parti. Enfin ma demande me fut accordée sous la responsabilité de mes cautions; MM. P....r et D....t furent tenus de me représenter toutes les fois qu'ils en seroient requis.

Dès que je fus en liberté, mon gardien, qui ne m'avoit pas quitté, vint me faire son compliment et me féliciter du succès. « Vous le » méritez, me dit-il; vous avez » l'air d'un bon enfant, et je ne » sais ce qui m'intéresse à vous; » ç'eût été, je vous assure, à mon

» grand' regret que j'eusse fait  
» mon devoir ; car on répugne  
» toujours d'être rigide envers de  
» braves gens comme vous. Tenez,  
» je ne veux pas que nous nous  
» quittions sans boire un coup en-  
» semble, suivez moi ».

Je n'avois nullement envie de boire. Cependant je suivis mon conducteur par complaisance, et dans la seule crainte de l'humilier par un refus. MM. P....r et D....t étoient avec moi ; ils eurent la complaisance de m'accompagner. Notre *sans-souci* nous conduisit dans un petit bouchon, situé dans la grande salle du Palais, en face même du tribunal. C'étoit là qu'il conduisoit d'habitude ceux qui

étoient confiés à sa surveillance , ou qu'il étoit chargé de faire conduire en prison. Avant de se séparer d'eux , il avoit l'usage de recevoir leurs adieux le verre à la main , et les prévenus noyoient avec lui leurs chagrins dans la liqueur bacchique ; ensuite ils se séparoient contents les uns des autres, et partoient chacun pour leur destination.

Tel étoit le genre de vie de notre conducteur. En entrant dans son cabaret , il demanda au maître du logis , d'un ton grave et imposant , une bouteille de vin , sur-tout du meilleur. L'ordre fut aussitôt exécuté , et l'on nous servit sur une table bien grasse et bien salle

des verres encore plus dégoûtans. Il fallut cependant se résoudre à vuidier la bouteille ; heureusement il se chargea à lui seul des deux tiers de la tâche. Ils'efforça ensuite de m'égayer par l'histoire de ceux qu'il appeloit mes PAREILS ; mais je n'étois point du tout disposé à rire , et l'iniquité de mon jugement m'occupoit trop pour faire les frais de la conversation. Je laissai ce soin à notre convive , qui s'en acquitta fort bien , mais qui but encore mieux. La bouteille fut bientôt vuïlée , et malgré l'envie qu'il avoit d'en boire une seconde , je le priai de nous en dispenser , et nous lui demandâmes la permission de nous retirer. Il nous l'ac-



corda, quoiqu'avec peine, et nous nous séparâmes en nous prodiguant mutuellement des démonstrations d'amitié.

En rentrant chez moi, je trouvai ma famille dans les larmes. Le bruit de ma condamnation s'étoit déjà répandu jusques dans mon quartier, et tous mes parens et mes amis, qui me croyoient en prison, me revirent avec autant de surprise que de joie. Ma Caroline sur-tout s'abandonna entièrement à son délire. La sensibilité chez les femmes est ordinairement plus profonde et plus vive que chez les hommes, et ce sexe foible et délicat semble éprouver doublement les impressions de

l'ame et les sensations du cœur. Mon épouse et sa digne mère attendoient mon retour avec une impatience sans égale. Quoique la justice semblât leur permettre un succès assuré, un secret pressentiment les agitoit intérieurement, et même elles n'osoient se livrer à l'espérance. L'audience avoit fini après trois heures, et il en étoit près de quatre quand je reparus chez moi. J'étois sorti depuis le matin ; une si longue absence étoit bien suffisante pour inquiéter des femmes, qui, pour l'ordinaire, sont toujours ingénieuses à se tourmenter. Cet évènement servit à me prouver combien j'étois aimé de la famille de mon épouse. Cette

satisfaction me fut d'autant plus vive que je n'avois jamais éprouvé les mêmes consolations du côté de la mienne. Abandonné dès ma tendre jeunesse par des parens que je respecte toujours et que je chéris encore, quoiqu' uniques auteurs de mes longues infortunes, je me livrai sans réserve aux caresses de mes alliés. Je retrouvai en eux l'attachement que j'avois cherché vainement dans ma propre mère, et je sentis en cette occasion combien il est flatteur d'être aimé et estimé des êtres qui nous entourent, et de ceux dont le ciel nous a chargés de faire le bonheur.

En commençant cette narration, j'ai contracté l'engagement de faire

voir à mon lecteur mon ame à découvert, et de lui rendre un compte exact des diverses sensations dont mon cœur fut agité. J'ai promis même de lui révéler mes propres foiblesses, et c'est d'après cette promesse que je dois avouer ici jusqu'à quel point je fus tyrannisé par le desir de me venger de monsieur P.....n. Ce sentiment sans doute est bien condamnable ; mais que l'on se rappelle les manœuvres indignes et les moyens abominables qu'il employa pour influencer l'opinion des juges. Certes, un pareil acte de déloyauté m'eût rendu, pour ainsi dire, excusable ; il sembloit même légitimer les excès auxquels je voulois me porter.

Je ne respirois que vengeance, et je dois même avouer, à ma honte, que ce desir fut en moi tellement impérieux, que, pendant les premiers tems, il embrâsa mon sang au point de me rendre la proie d'une fièvre brûlante. Le jour, je n'éprouvois pas un seul moment de calme; la nuit, pas un seul instant de repos. Sans cesse en butte à ce coupable sentiment, j'étois déterminé à braver les châtimens les plus rigoureux pour me procurer une vengeance éclatante. C'étoit du sang qu'il me falloit, et je brûlois de m'abreuver dans celui de monsieur P... n; j'étois, en un mot, déterminé à exposer ma vie pour avoir

la sienne. Je crois même que mon dernier moment eût eu pour moi des douceurs, si auparavant j'eusse eu la consolation de le voir expirer sous mes coups. Plusieurs fois je lui avois fait offrir les voies adoptées par l'honneur ; mais en vain, elles avoient été toujours rejetées. Ce refus m'avoit tellement indigné, que je crus tous les moyens légitimes pour me satisfaire ; j'ose même avouer, et j'en rougis, que l'occasion m'eût peut-être rendu criminel. Ah ! je sens aujourd'hui que, dans un pareil délire, j'avois besoin des conseils de l'amitié, et je remercie mon estimable frère des efforts qu'il fit pour me détourner de ce coupable projet. Pour

me convaincre et me rendre à moi-même , il fit valoir tous les raisonnemens qu'il pensa pouvoir faire impression sur moi ; après m'avoir démontré tous les dangers auxquels je m'exposerois en employant des moyens violens ou improuvés par l'honneur , il me fit envisager mes amis , mes parens , mon enfant , ma femme enceinte et sur le point d'accoucher ; en falloit-il davantage pour me rendre l'usage de la raison ? Je sentis alors toute la sagesse de ses observations ; je pris le parti d'attendre le secours des lois , et je mis toute ma confiance dans le tribunal chargé de mon rappel.

Cependant l'exemple m'avoit

prouvé combien il étoit dangereux de m'en rapporter à la bonté de ma cause en la plaidant moi-même. Je me décidai donc à prendre un défenseur qui fît mieux valoir mes droits. Quoique mes facultés pécuniaires se trouvassent extrêmement paralysées, je me déterminai à faire tous les sacrifices qui étoient en mon pouvoir pour obtenir justice, ou, tout au moins, pour faire adoucir un jugement rigoureux, et que je supposois infamant. On m'indiqua un homme de loi célèbre par son activité et ses lumières; il étoit en grande réputation auprès des tribunaux, et connoissoit parfaitement les retours de la chicane. J'allai le



trouver et lui confiai le soin de mon affaire : il me promit de s'en charger et d'y mettre tout le zèle possible. Il me dit qu'il ne doutoit pas du succès de ma cause, qu'elle étoit la plus simple du monde, et qu'il répondoit sur sa tête de faire casser un jugement illégal. Il m'engagea en outre à rester parfaitement tranquille jusqu'au jour désigné.

D'après cette assurance, je passai un mois entier dans la sécurité la plus entière. Quelques amis profitèrent de ce délai pour tenter des voies de conciliation, dans l'espérance de rapprocher les deux parties. Vainement ils observèrent à M. P.....n que cette aventure,

en éclatant, ne manqueroit pas de le couvrir de ridicule, et que sa réputation pourroit même en souffrir. « Tant mieux, répondit-il, cela ne pourra que me devenir avantageux, ma boutique en sera plus achalandée. »

Cette réponse découragea, mais n'étonna point l'ami qui s'étoit chargé de cette négociation délicate. Tout autre que M. P. . . . n'eût pas manqué, à sa place, de profiter de cette entrevue pour anéantir jusqu'au souvenir d'une affaire aussi scandaleuse que désagréable; mais un homme sans principes est au-dessus de l'opinion publique, et même il brave avec impudeur l'estime de ses conci-

toyens. On ne doit donc pas s'étonner de la réponse que M. P.....n fit en cette occasion à la personne qui, désirant servir de médiateur, ne s'étoit chargée de nous rapprocher que par pure amitié et par simple intérêt pour les deux parties. Certaines gens ne manqueront pas de la révoquer en doute, d'accuser même la véracité de mon récit, et d'attribuer à mon ressentiment une inculpation qu'ils supposeront hors de vraisemblance; mais comme ce ne sont pas les partisans de M. P.....n que je veux persuader, je me contente de garantir ici ce que j'avance: si parmi mes lecteurs ils s'en trouvoit quelques-uns d'incrédules et

qui doutassent de la vérité, je les renvoie directement à la connoissance du personnage dont il s'agit : alors, dès la première visite, j'espère qu'il leur sera facile de s'en convaincre par eux-mêmes.

Enfin je reçus l'assignation du tribunal Criminel. Aussi-tôt je m'empressai d'en faire prévenir le défenseur en qui j'avois mis toute ma confiance. J'étois dans la ferme persuasion qu'il emploieroit de suite tous les moyens nécessaires pour assurer ma justification : mais que l'on se représente mon étonnement et mon indignation, lorsque, la veille même du jugement, cet homme me fit dire qu'il ne pouvoit se charger

de ma cause, que je ne devois plus compter sur lui, et que, dès cet instant, je pouvois chercher un autre défenseur.

Le peu de délicatesse de ce procédé, dont je n'ai jamais pu découvrir le motif, m'indigna tellement, que, sans réfléchir aux nouveaux dangers que je pouvois courir, je pris aussi-tôt la plume, et j'écrivis le billet suivant :

« Votre conduite envers moi,  
 » citoyen, est d'autant plus éton-  
 » nante qu'elle est celle d'un hom-  
 » me qui exerce un état aussi ho-  
 » norable qu'il devoit être honoré.  
 » Que ma cause soit mauvaise,  
 » cela est possible, c'est à la loi à  
 » prononcer; mais que vous atten-

» diez la veille de mon jugement  
 » pour me prévenir que vous ne  
 » pouvez la défendre, que vous  
 » accompagniez votre refus de  
 » tout ce que la haine peut avoir  
 » de plus mortifiant, et sur-tout  
 » que vous poussiez le manque  
 » de délicatesse jusqu'à faire de  
 » ces réponses verbales, d'autant  
 » plus piquantes qu'elles ne peu-  
 » vent point vous compromettre,  
 » c'est un acte de déloyauté, de  
 » lâcheté même, auquel j'étois loin  
 » de m'attendre. »

Le lendemain je me rendis au  
 tribunal accompagné d'un seul  
 ami. Je réclamai des juges un  
 sursis d'une décade pour me don-  
 ner le tems de prendre un autre  
 défenseur.

défenseur. On me répondit que cette faveur ne pouvoit m'être accordée, que les lois s'y oppo-  
soient ; et l'on m'objecta qu'en  
ma qualité de demandeur, je  
devois être préparé d'avance. D'a-  
près ce refus, je déclarai que je  
me retirois du jugement en me  
réservant le droit d'y former op-  
position.

Je me laissai donc condamner  
par défaut, et j'attendis envain  
pendant plusieurs jours la signi-  
fication de mon jugement. Je la  
sollicitai moi-même sans pouvoir  
l'obtenir. Enfin, ennuyé de la du-  
rée d'une affaire qui ne m'avoit  
causé jusqu'alors que des désa-  
gréemens, je me décidai, sans con-

sulter personne, à la terminer moi-même en subissant la peine qui m'étoit infligée, et je pris le parti de me constituer prisonnier volontairement. Un soir, à l'insçu de mes parens, de mes amis les plus intimes, je pris seul la route de sainte-Pélagie, et je me présentai au concierge de cette maison d'arrêt; mais cet homme me répondit qu'il ne pouvoit recevoir personne sans être autorisé par un ordre du tribunal. Cette réponse, que je n'avois pas prévue, me donna presque de l'humeur. Cependant, ne voulant point me départir de ma première résolution, je me rendis le lendemain au greffe du tribunal Criminel, et je



reclamai l'extrait de mon jugement afin de pouvoir le mettre à exécution dès le jour même. Ma surprise ne fut pas moins grande en apprenant qu'une telle faveur n'étoit point du tout facile à obtenir, et que cela entraîneroit nécessairement bien des démarches, dont le succès seroit même encore douteux. Parbleu, m'écriai-je véritablement fâché, je ne comprends plus rien à la justice; il me falloit naguère des protections pour échappër à un jugement aussi rigoureux qu'inique, aujourd'hui que je suis déterminé à m'y soumettre, il m'en faut encore pour me rendre en prison.

— Vous pouvez lever les obs-

tales , me répondit le greffier , en acquittant de suite certains petits frais dont voici le bordereau. Le total m'effraya , il étoit au-dessus de mes moyens ; il renfermoit en outre l'amende à laquelle j'avois été condamné. N'ayant point cette somme à ma disposition , je fus forcé de renoncer à mon projet , et , malgré mes réclamations , et en dépit de mes droits , je fus forcé de conserver ma liberté jusqu'au jour du jugement définitif.

Je me disposois donc à rentrer chez moi , lorsque j'apperçus une foule de gens qui se pressoient pour entrer dans la salle d'audience , et qui suivoient un prisonnier que l'on alloit juger au

tribunal Criminel ; on me dit que c'étoit un assassin dont la cause faisoit beaucoup de bruit, et dont la douleur et l'extrême jeunesse excitoient un intérêt général. Je m'avancois comme les autres pour voir ce malheureux ; mais que l'on se représente mon étonnement en reconnoissant entre les mains de la force armée , un de mes anciens camarades de collège, avec qui j'avois fait une partie de mes études , et auprès du quel j'avois jadis joui de toutes les douceurs de l'amitié : je connoissois son cœur, son éducation, ses principes, et j'eus de la peine à le croire coupable. Pour m'en assurer, je me déterminai à lui parler moi-

même. Sa cause devant être la dernière, on l'avoit déposé, en attendant, dans une salle destinée aux criminels, où je ne parvins à pénétrer qu'en ma qualité de prévenu. Ce jeune homme me reconnut aussi-tôt, et se précipita dans mes bras en versant un torrent de larmes : j'y mêlai bientôt les miennes, et, pendant quelques minutes, nous nous livrâmes aux plus étroits embrassemens, sans nous appercevoir que la salle étoit remplie d'étrangers, qui peut-être s'amusoient de notre douleur. L'homme compatit difficilement aux peines qu'il n'éprouve pas; et d'ailleurs le lieu, la position où nous nous trouvions, les appa-

rences , tout étoit contre nous ; mais , en pareil cas , il est permis de braver d'aussi foibles considérations. Mon ami étoit infortuné , je devois lui procurer toutes les consolations qui étoient en mon pouvoir ; malheureusement je n'avois à lui offrir que celles de l'amitié. Pour l'encourager à me raconter son histoire , je lui fis part de la mienne ; il en écouta le récit avec intérêt ; mais au moment de reconnoître ma confiance par un acte de réciprocité , il me serra de nouveau dans ses bras , et ses pleurs redoublèrent avec plus de violence : cependant , après avoir fait de nouveaux efforts pour surmonter sa douleur , il commença ainsi sa narration :

Si vous fûtes victime de l'amitié, vous voyez en moi celle de l'amour; c'est lui seul qui cause les larmes que vous me voyez répandre. Ecoutez mon histoire, et pleurez avec moi.

J'étois lié depuis mon enfance avec le jeune de B... autant par un rapprochement de circonstances que par une conformité de goûts, de penchans et de façon de penser. Après avoir fait nos études ensemble, nous fîmes notre entrée dans le monde à peu près dans le même tems. De B... débuta dans la société par ce ton de galanterie et de suffisance qui séduit au premier abord, mais qui n'en impose jamais. Son nom et ses grands biens lui

ouvrirent l'entrée de la bonne compagnie , et sa réputation d'homme aimable lui attira bientôt les regards de toutes les belles du jour ; toutes à l'envie s'empressèrent d'étaler les charmes dont la nature les avoit pourvues , et toutes firent mouvoir les ressorts de la coquetterie pour fixer à leur char le jeune de B... qu'une inconstance naturelle faisoit voltiger sans même effleurer le sentiment. De B. .... vain de ses succès et tout enorgueilli de l'empressement qu'on lui témoignoit , voulut me rendre témoin de son triomphe ; et comme si le mérite eût été pour lui un fardeau trop pesant pour le supporter à lui seul , il voulut bien

le partager avec moi et consentir à me céder une partie de ses bonnes fortunes. Il s'offrit à me servir d'introducteur et je le suivis, moins par curiosité que par complaisance. Ce fut donc sous ses auspices que je fus présenté à la société de. . . . Ses recommandations furent plus que suffisantes pour m'attirer une sorte de considération; l'assemblée daigna m'honorer d'un sourire de bienveillance; les femmes elles-mêmes m'accordèrent le regard de la protection, et bientôt je fus agréé à leurs plaisirs, à leurs entretiens et à leurs confidences les plus intimes. Je ne tardai pas à être initié dans leurs plus secrets mystères. Toutes en particulier m'hono-



rèrent de leur confiance, et toutes virent en moi l'ami de *l'homme aimable*. Une seule conservoit la retenue de son sexe, retenue qui en fait ordinairement la plus belle parure. Une telle réserve m'étonna; elle piqua même ma curiosité, et je voulus savoir quelle étoit cette belle qui conservoit ce ton de décence au milieu d'un temple uniquement consacré à la galanterie. J'appris, non sans intérêt, qu'elle étoit veuve et maîtresse de sa destinée, mais nullement disposée à la sacrifier aux caprices de l'amour, et que rangeant sa liberté au nombre des biens les plus précieux, elle avoit juré de conserver à jamais un avantage auquel elle attachoit

le plus grand prix. On sait que de tout tems les difficultés irritèrent le sentiment , et ce furent les obstacles , j'ose l'avouer , qui donnèrent lieu à cette funeste passion qui fait aujourd'hui le tourment de ma vie. Vous dépeindre ma jeune veuve telle que je la vis alors , seroit chose impossible ; cependant représentez-vous , si vous pouvez , un parfait mélange de graces , d'étourderies , de décence et de sensibilité , représentez-vous un vrai modèle pour les formes , et vous n'aurez encore qu'un léger esquisse des charmes de Sophie de MONTCLAVE. Quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse , elle en conservoit encore tout l'éclat. Sa  
personne

personne entière étoit un composé de graces qui ne laissoit rien à désirer. Sa figure vive et enjouée réunissoit l'expression de la candeur à celles de l'étourderie ; sans avoir les traits parfaitement réguliers, il étoit difficile de la voir sans en être épris ; aussi sa cour étoit-elle nombreuse, et quoique sa vanité en fût satisfaite, son plus grand plaisir consistoit à désoler ses amans sans daigner combler les vœux d'un seul. Mariée dans un âge où l'on ne connoît pas encore le prix de la liberté, Sophie de Montclave avoit passé plusieurs années avec un époux, ou plutôt un maître, qui, jaloux de ses droits, n'avoit jamais cessé d'apesantir

sur elle tout le poids de son autorité ; aussi , à la mort de monsieur de Montclave , notre aimable veuve , unique arbitre de ses biens et maîtresse absolue de ses volontés , résolut de se dédommager de quelques années d'esclavage passées dans la contrainte. Ce fut ce plan qui lui donna la force de refuser ses nombreux adorateurs , et de se faire un jeu de leurs larmes et de leurs soupirs.

Telle étoit la situation d'esprit où se trouvoit Sophie de Montclave , lorsque le jeune de B.... me conduisit dans le cercle dont elle faisoit tout à-la-fois l'ornement et les délices. Je l'ai déjà dit , ce furent sa modestie et sa retenue plus que

les charmes dont la nature prodigieuse l'avoit douée , qui donnèrent lieu à cette passion funeste , qui fut la source de mes disgraces. Sophie ne tarda pas à me laisser appercevoir qu'elle me distinguoit parmi mes rivaux ; elle m'en donna bientôt l'assurance elle-même , et ce fut l'ingénuité de cet aveu qui acheva de me rendre l'amant , ou plutôt l'esclave de ma charmante veuve. Il seroit inutile de retracer ici les premiers instans d'un bonheur qui fut , hélas ! de courte durée ; cela ne serviroit qu'à rouvrir une plaie encore toute saignante. Si vous avez aimé , vous devez savoir que l'on n'oublie jamais les premiers instans d'une passion

naissante, ni les premiers témoignages de tendresse que l'on reçoit d'un objet aimé: ses paroles restent profondément imprimées dans le cœur, elles y restent gravées en caractères de feu; l'infortune, le tems, les années, ne peuvent en effacer le souvenir, et ce qui fait aujourd'hui le plus cruel de mes tourmens est la comparaison que je fais sans cesse de Sophie d'autrefois, avec Sophie d'aujourd'hui. Devriez-vous blâmer mes foiblesses, devriez-vous perdre de l'intérêt, même de l'estime que j'ai tâché de vous inspirer; je vais vous avouer jusqu'à quel point j'ai été tourmenté, tyrannisé par le sentiment de l'amour. Si votre cœur l'a touz

jours méconnu , ce récit va vous paroître fade , insignifiant , peut-être fastidieux ; mais si quelquefois vous avez pleuré sur le sort d'une maîtresse adorée , s'il vous est arrivé de gémir sur sa perte ou sur son infidélité , écoutez-moi , je suis certain que vous me plaindrez.

Les premiers tems de ma liaison avec Sophie de Montclave , furent aussi purs qu'un beau jour de printemps ; en effet ils ne furent point obscurcis par le plus léger nuage. Si l'amour me rendoit auprès d'elle , tendre , délicat , empressé , l'amour la rendoit auprès de moi confiante , généreuse et sensible. Les commencemens de notre intimité nous offrirent tous les char-

mes, toutes les douceurs d'un sentiment pur et tranquille. Elle m'avoit que, dès notre première entrevue, son cœur avoit été frappé du même trait que le mien; qu'elle avoit envain essayé d'en éloigner une passion qui, pour l'ordinaire, fait notre malheur lorsqu'elle est portée à l'excès; en un mot, qu'elle n'avoit rien négligé pour ne point se départir du plan qu'elle s'étoit formé; mais que le destin, qui se rit des projets des mortels, en avoit décidé tout autrement; qu'elle partageoit toute la violence de mon amour, qu'elle sentoit même que son ame ne pourroit jamais s'ouvrir à d'autres impressions, et même, dans son délire, elle osa



jurer qu'elle n'appartiendrait jamais à d'autres.

Avoit-elle besoin de sermens pour me persuader ? On croit si facilement ce que l'on souhaite, que j'eus l'imprudence de convertir en certitude un espoir aussi doux. Funeste aveuglement, c'est toi qui fus la seule cause de tous mes maux ! Il est plus cruel d'être trompé dans ce que l'on espère que dans ce que l'on desire ; et je crois que l'infidélité de ma maitresse eût été pour moi moins douloureuse si j'eusse eu le sage esprit de m'y attendre ; mais j'ignorois encore que l'inconstance est dans la nature, et que l'instant où une femme vous prodigue des sermens est quelque

fois celui qui touche à sa défaite.

Mon amour pour Sophie de Montclave s'accrut de jour en jour avec ma fatale sécurité. Je m'accoutumai à ne plus voir en elle que l'instrument de ma félicité et l'unique arbitre de mon destin. Nous avions fort souvent de ces douces conversations , dont le sentiment faisoit tous les charmes, et qu'un épanchement réciproque embellissoit encore. Chaque jour je découvrois en elle de nouvelles qualités , et chaque jour elle paroissoit plus aimable à mes yeux. Si quelquefois des soupçons venoient ombrager mon bonheur, je les repoussois avec indignation, et j'en demandois aussi-tôt par-

don à ma chère Sophie, pardon que j'étois sûr d'obtenir. Si mes yeux se remplissoient de larmes, c'étoit de pleurs d'ivresse et d'attendrissement, et lorsque sa belle main venoit les essuyer, j'embrassois avec transport cette main bienfaisante qui me rendoit à la vie. Cette tranquillité apparente dura plusieurs mois. Notre intimité étoit trop parfaite pour ne pas exciter l'envie; aussi alluma-t-elle bientôt le flambeau de la discorde parmi les membres de notre société. Les femmes, si ingénieuses lorsqu'il s'agit de se venger, tentèrent de nouveaux moyens pour nous désunir; les hommes redoublèrent de soins et

d'égards pour madame de Montclave ; leur cour devint encore plus assidue qu'auparavant ; je crus même remarquer en Sophie une nuance de refroidissement. Ma tendresse en fut allarmée : j'osai lui en faire des reproches ; ils ne furent pas reçus avec la même douceur ordinaire : je redoublai mes plaintes , on y répondit qu'avec une sorte d'aigreur , et dès ce jour , je présageai l'affreux malheur dont j'étois menacé. Dès lors je mis tout en usage pour resserrer des chaînes qu'elle avoit portées jusqu'à ce jour avec tant de plaisir , mais qui paroisoient commencer à lui devenir pesantes. Je cherchai

dans ma tête les moyens de captiver mon infidelle, et j'en conçus un qui ne pouvoit être excusable que dans le délire de l'amour. Je résolus de profiter du peu d'empire qui me restoit encore sur le cœur de madame de Montclave pour l'attacher à moi par des liens plus forts et plus durables que des sermens. Je m'imaginai de la lier fortement en exigeant d'elle un dédit que je me promis bien de lui faire payer si jamais elle devenoit parjure. Elle se servit du ridicule et de l'originalité de mon projet pour essayer de m'en détourner; mais j'en avois fait la demande, je tins bon: on me bouda, je me fâchai;

enfin j'obtins, quoiqu'avec beaucoup de peine, ce billet de dédit auquel j'attachois tant d'importance, et qui pouvoit seul assurer mon repos et ma tranquillité. Je savois bien qu'un pareil lien ne pouvoit fixer le cœur d'une femme; mais du moins j'y trouvois l'avantage de m'en venger si jamais elle venoit à me trahir. Le billet étoit parfaitement dans les règles, et lorsqu'il fut en ma possession, j'éprouvai, pendant quelque tems, une sorte de calme et de repos. Cette espèce de tranquillité ne dura pas long-tems. Je m'apperçus bientôt d'un changement total en Sophie. Je m'en plaignis à un ami; j'avois besoin de

de m'épancher, je lui confiai mes chagrins. Vous avez pris un mauvais moyen, me dit-il, pour captiver le cœur de votre maitresse. L'amour n'aime point les chaînes; l'esclavage l'effarouche, il s'envole à son approche. Vous auriez dû plutôt, ajouta-t-il, témoigner moins d'empressement, affecter même une sorte de refroidissement; ce remède eût été plus efficace que le vôtre; l'amour-propre rappelle l'amour; le dédain le ramène, les difficultés le nourrissent, la coquetterie est son plus sûr aliment.

J'étois amoureux, j'idolâtrois Sophie de Montclave; ma tête exaltée pouvoit-elle être suscep-

tible de raisonnement ? Jamais je ne pus me résoudre à rendre le fatal billet ; d'ailleurs cela eût été parfaitement inutile , le coup étoit porté , un autre occupoit déjà ma place dans le cœur de l'ingrate. Un rival moins tendre , mais plus adroit , avoit su plaire... déjà même il étoit heureux ; vous allez frémir d'indignation , ce rival étoit de B... lui-même , mon ancien et mon meilleur ami.

J'ignore encore les moyens qu'il employa pour séduire madame de Montclave ; tout ce que je sais , c'est qu'il me fut impossible de douter long-tems de mon malheur. Un jaloux ne tarde pas à découvrir ce qu'il redoute : un



soir, qu'à mon ordinaire je passois devant la porte de mon infidelle, je la vis monter en voiture avec le traître qui avoit si indignement abusé de ma confiance. Le feu du ciel seroit tombé à mes pieds, que j'eusse été moins frappé de ce coup innatendu; je sentis mes jambes défaillir, un voile épais et ténébreux se répandit sur toute ma personne. Cependant la fureur ranima mes forces; je m'élançai à la poursuite de la fatale voiture, je la rattrapai bientôt; je la suivis tout en nage à travers les détours multipliés d'une infinité de petites rues, qui m'étoient, pour la plupart, inconnues. Enfin elle s'arrête à la porte

d'un hôtel, qui s'ouvrit à l'instant même. De B.... donne la main à Sophie, et tous deux, plus prompts que l'éclair, s'élancent dans la maison, disparaissent à mes yeux et les portes se referment sur eux.

Je vous laisse à penser l'état où je me trouvai, lorsque seul, à l'entrée de la nuit, dans un faubourg écarté, en proie à tous les tourmens de la jalousie, je me trouvai livré à moi-même et abîmé dans les réflexions les plus cruelles. Je n'eûs que la force de prendre des informations sur l'endroit où ils venoient de descendre. J'appris avec indignation que cet hôtel étoit une mai-

son de jeu , entièrement consacrée aux plaisirs. Cette découverte ranima toute ma fureur. Je résolus d'attendre leur sortie pour les sacrifier à mon ressentiment ; l'espoir seul de les punir apporta dans mon ame un instant de calme. J'attendis jusqu'à minuit avec patience , en roulant dans ma tête mille projets de vengeance. J'ose même l'avouer , le desir de me venger fut plus fort que mon amour. Je brûlois du desir de tremper mes mains dans leur sang. Cependant , lorsque la réflexion m'eût rendu l'usage de la raison , un rayon de lumière sembla m'éclairer. Le mépris remplaça dans mon cœur le plaisir



sur de mon premier projet ; et je me promis bien d'en bannir à jamais l'image de l'ingrate. Déjà même je me disposois à rentrer chez moi , lorsque je vis les portes de l'hôtel s'ouvrir. A l'instant le couple perfide s'offre à mes yeux. Je les distingue tous deux ; leur attitude ne me laisse plus de doutes sur leur intelligence ; un baiser leur échappe... Cette vue ranime toute ma fureur ; je sens renaître mes premiers transports : ici je devins criminel. Je tenois à la main une canne - épée ; je m'en armai aussi-tôt , et hors de moi-même , je courus sur le traître qui m'outrageoit si cruellement , en lui criant de se met-



tre en garde. Il tenoit à la main un jonc dont il se servit pour parer les coups que je lui portois, quoique mal-assurés. La colère m'empêcha de les bien diriger ; le fer atteignit le bras et le perça de part en part. La nuit étant très-avancée et les rues se trouvant désertes, il m'eût été très-facile de me sauver ; mais ma vengeance n'eût point été complète, je voulus en jouir entièrement, et j'eus la barbarie de contempler de sang-froid ma victime. Cependant les cris de madame de Montclave avoient attiré plusieurs personnes qui m'arrêtèrent comme assassin. Je ne fis pas le moindre effort pour m'arracher de leurs

mains , et j'eus encore le tems de voir la cruelle Sophie se précipiter sur son nouvel amant , et imprimer , en ma présence , ses lèvres sur sa blessure. Ensuite elle se mit à panser elle-même la plaie , sans souffrir qu'aucun autre se chargeât de ce soin : ce dernier spectacle pensa m'anéantir. Cette vue redoubla l'accès de ma rage. Ce fut elle qui acheva de verser dans mes veines l'affreux poison de la jalousie. Je crus dans cet instant que toutes les furies de l'enfer se disputoient mon cœur. Je suivis d'un œil sec et morne la garde qui me conduisoit , sans réfléchir au sort qui m'attendoit. Mon procès ne sera

pas long ; et le tribunal , en me condamnant , m'infligera un châ-timent trop doux encore pour l'é-normité du crime dont je me suis rendu coupable. Les remords et les tourmens affreux qui déchirent mon cœur pourront seuls expier un semblable forfait.

En terminant son récit , cet infortuné répandit quelques lar-mes : je rougis de ma foiblesse , me dit-il en cachant son visage dans ses mains ; le croirez-vous ? ce n'est point l'horreur de ma situation qui m'affecte , c'est le souvenir de l'ingrate que j'aime encore qui cause les larmes que vous me voyez répandre. O mon ami ! combien l'homme est à

plaindre lorsqu'il n'est point assez fort pour maîtriser ses passions. L'amour le funeste amour, sera à jamais le tourment de ma vie; l'infidelle Sophie, je le sens, me sera toujours chère, et je subirois volontiers un arrêt qui me condamneroit à perdre la vie, si en mourant j'obtenois d'elle un peu de pitié, un soupir, un seul regard. Je connois le sort qui m'attend; je ne puis me dissimuler toute la rigueur des lois; je sais, à n'en point douter, que je vais être condamné comme un lâche assassin; mais l'appareil de la mort ne sauroit m'intimider ni bannir de mon cœur une image trop chérie.

A ces mots, les sanglots de mon



ami redoublèrent : je pleurai avec lui ; les larmes que l'on répand avec les malheureux les soulagent et les consolent. Mais ce moment d'épanchement ne fut pas de longue durée , on vint bientôt nous séparer par ordre du tribunal. Il y avoit près d'une heure que nous étions ensemble , et cette heure s'étoit écoulée avec rapidité dans le sein de l'amitié. Le prisonnier parut devant ses juges avec calme et sang-froid. Il répondit à leurs questions avec dignité ; la déposition des témoins fut presque inutile ; ce malheureux ne fit aucun effort pour se justifier. Il avoua , au contraire , toute l'énormité de son crime ; il ne pris pas

même la peine d'en atténuer les circonstances. Il fit l'aveu de sa passion , de sa jalousie , des tourmens de son cœur , des combats violens qu'il avoit éprouvés ; enfin de sa rencontre avec son rival , et des suites qui en étoient résultées. Il fit tous ces détails avec une expression si touchante , avec tant de bonne-foi , tant de graces et de sensibilité , que tout l'auditoire fondeoit en larmes ; les juges eux-mêmes étoient émus , mais s'ils eussent voulu pouvoir adoucir le châtiment , les lois parloient. Le malheureux alloit être condamné , lorsqu'un jeune homme arrive tout essoufflé , fend la foule ; élève la voix et demande à être entendu.

Ce

Ce jeune homme était de B.... lui-même, l'ami et le rival du prévenu. Le président lui accorde la parole, et aussitôt ce généreux offensé se déclare l'agresseur, et s'accuse hautement le seul coupable. Il s'avoue comme l'unique auteur du malheur qui est arrivé, et même il essaye de prouver au tribunal que non-seulement il l'a provoqué en trahissant lâchement les droits de l'amitié, mais encore il assure avec force qu'il a porté le premier coup, et que c'est cette provocation de sa part qui a nécessité son adversaire à se mettre sur la défense.

Tous les spectateurs attendris applaudirent à cet acte sublime

de générosité, mais les efforts qu'il fit pour sauver son adversaire, devinrent infructueux; sa déposition se trouvait affaiblie par celles des témoins; la loi était formelle, et j'eus la douleur de voir condamner mon malheureux ami à deux années de détention. Il écouta la lecture de son arrêt sans seulement changer de couleur; son visage n'éprouva pas la moindre altération, et il suivit ses gardes sans laisser éclater le moindre signe d'agitation. Tant de courage m'étonna, je ne pouvais concevoir comment il était possible de quitter de sang froid des parens, des amis, et des plaisirs sans nombre. Cet espèce de

dédaïn pour la société me laissa appercevoir ce qui se passait dans le cœur de ce misérable ; le regret d'avoir commis un crime énorme se mêlait au souvenir de son ingrate , et son ame bourrelée par les remords et en proie à sa passion , était inaccessible à tout autre sentiment.

Je rentrai chez moi le cœur gonflé et tout pénétré de la scène attendrissante dont je venais d'être témoin. La comparaison que je fis de ma position avec celle de cet infortuné , me la rendit plus douce , et même me donna une sorte d'indifférence pour le résultat de mon affaire.

Enfin le jour fixé pour mon ju-

gement arriva. Il fut prononcé à haute et intelligible voix, et le tribunal criminel confirma celui du tribunal de police. Je savais que le premier casse rarement les décisions du second, et je ne fus que médiocrement affligé de ce désagrément. En effet, lorsqu'un malheur est prévu, il devient moins sensible; et mon ame était, pour ainsi dire, préparée à cette dernière disgrâce, lorsqu'un huissier de la salle vint me signifier mon arrêt. L'ami qui m'avait toujours accompagné dans les différens débats paraissait plus affecté que moi. Il fit des efforts pour me dérober les larmes qui inondaient ses yeux, et afin de ne pas aug-

menter sa douleur, je me hâtaï de lui faire mes adieux en lui recommandant ma femme et mes enfans. Il me serra la main pour toute réponse, et disparut aussitôt dans la foule. Le trajet qu'il me fallut faire à pied pour sortir du palais de Justice, fut pour moi l'humiliation la plus forte. Je sentis mon visage se couvrir d'une rougeur qui annonçait assez le trouble de mon ame, et malgré la compassion peinte sur tous les visages, je m'empressai de disparaître et de monter dans la voiture que l'huissier avait fait préparer.

En arrivant à la prison de . . . j'éprouvai un serrement de cœur

dont je ne fis point le maître; ce fut sur-tout lorsqu'il fallut me courber pour traverser les guichets de cette affreuse demeure, que je sentis ma poitrine se gonfler; et mon oppression ne se dissipa que lorsque les larmes vinrent à mon secours. « Ne vous chagrinez point, me dit la femme du concierge, qui s'était apperçue de ma faiblesse, consolez-vous, nous aurons soin de vous, nous connoissons les motifs de votre détention; d'ailleurs, on peut-être fort honnête homme, et venir nous rendre visite; si tous ceux qui sont dans le même cas venaient nous voir, cette maison ne serait point assez grande pour les rece-



voir. Tranquilisez-vous, avec *des égards* vous ne manquerez ici de rien. » Je compris toute la signification de ce mot, et aussitôt tirant ma bourse de ma poche je donnai la pièce à tous les garçons guichetiers dont j'étais entourés; et qui, attentifs à tous mes mouvemens, attendaient avec impatience l'effet de ma générosité.

Ce début m'avait concilié tous les esprits, et je les trouvai tous disposés en ma faveur. Le bruit de mon arrivée se répandit bientôt dans toutes les chambres, et depuis les cours jusqu'aux *secrets*, la nouvelle de ma disgrâce se propagea avec la rapidité de l'éclair. il faut dire aussi que

la discrète concierge s'était chargée du soin d'ébruiter mon aventure, et je dois avouer qu'elle s'en était acquitté le mieux du monde. Cette femme, bavarde comme le sont la plupart de celles qui n'ont rien à faire, et sur-tout poussant la curiosité à l'excès, me pressa si vivement, que je ne pus me défendre de lui raconter moi-même ce qu'elle savait déjà; mais je n'eus pas à me repentir de cet acte de complaisance, puisque ce fut à lui que je fus redevable de la bienveillance *dont elle m'honora* pendant mon cours séjour à \*\*\*; bienveillance d'autant plus précieuse qu'elle n'était point prodiguée au premier venu, et qu'elle me ser-

vit par la suite à adoucir le sort d'un être beaucoup plus malheureux que moi.

On doit bien présumer qu'en arrivant mon premier soin avait été de m'informer du jeune de.... qui, d'après l'arrêt du tribunal criminel, était renfermé dans cette même prison depuis son jugement. Lorsqu'il m'aperçut, un torrent de larmes inonda son visage; le souvenir de son ingratitude se retraça à son imagination avec plus de forces que jamais, et découvrant sa poitrine il me laissa voir son portrait qu'il conservait encore, et qu'il n'avait jamais cessé de porter sur son cœur. Cette place, me dit-il, sera toujours la sienne, et

malgré la perfidie de son original, tant qu'un souffle de vie suffira pour soutenir ma languissante vie, je conserverai sur mon sein cette image trop chérie. Alors cet infortuné me fit part du peu d'espérance qu'il avait de supporter longtemps le fardeau de ses peines. Il me raconta ensuite la manière noble et généreuse dont le jeune de B. . . . son rival, avait oublié ses torts envers lui; mais il m'avoua que l'indifférence de mademoiselle de Montclave était une idée qu'il ne pouvait bannir, et qui était sans cesse présente à sa pensée. Le désespoir de ce malheureux m'affectait vivement; sa santé déperissait de jours en jours,

et je ne pouvais me dissimuler combien ses chagrins faisaient sur lui de ravages. La seule grace que je te demande, me dit-il en recevant mes adieux, est d'aller voir cette femme insensible, et de lui dire que je touche enfin au terme de mes maux, que je sens que je ne puis aller bien loin, et que je me dispose à mourir en l'adorant : dis-lui bien, ajouta-t-il, que le regret d'avoir perdu son cœur, est le seul que j'emporterai dans l'autre monde ; et que, malgré qu'elle seule soit la cause de ma mort, je lui pardonne volontiers si elle-même veut oublier les chagrins que je lui ai causés en attendant aux jours de celui qui m'a-

vait remplacé dans ses affections.

Tant de générosité m'avait tellement ému, que me précipitant dans les bras de cet infortuné, je lui promis de faire tous mes efforts pour le réconcilier avec celle qui causait tous ses tourmens; je sentais qu'il serait inutile de vouloir l'en détourner, et je lui promis de ne rien négliger pour lui rendre le bonheur.

Je tins parole; dès le jour de ma délivrance, avant même d'avoir reçu les premiers témoignages d'attachement de ma famille et de mes amis, je me rendis chez mademoiselle de Montclave, mais mon indignation fut à son comble lorsque sous l'extérieur d'un ange  
je

je trouvai un cœur plus dur et plus féroce que celui d'un tigre. Cette femme déloyale entendit avec un sang-froid insultant, et sans répandre une seule larme, le récit des souffrances qui conduisaient son malheureux amant au tombeau. Le jeune de B.... était présent à cette entrevue ; ce généreux jeune homme fut lui-même tellement révolté de ce témoignage de froideur, ou plutôt d'inhumanité, qu'il renonça pour jamais à cette femme inhumaine et cruelle. Il ne négligea rien pour réparer ses torts envers son malheureux ami ; il lui prodigua tous les soins et les consolations qui étaient en son pouvoir, mais ces secours

étaient trop tardifs ; et d'ailleurs de quel prix peuvent-ils être en pareil cas auprès d'un malade aussi profondément affecté ? les maux qui proviennent des grandes passions sont incurables, la mort seule y peut mettre fin, et ce fut elle qui termina les tourmens de cet infortuné. Peu de temps après, il acheva, dans les convulsions du désespoir, des jours de douleurs ; et tout en pardonnant à l'auteur de ses maux, il rendit le dernier soupir, avant le terme fixé pour l'expiation du crime dont il s'était rendu coupable.

La fin déplorable de ce malheureux contribua à me rendre entièrement l'usage de la raison ; l'a-



venture désagréable qui m'étoit arrivée à moi-même acheva de me mettre en garde contre un sentiment qui devient si funeste lorsqu'il est porté à l'excès. Je pris la ferme résolution de ne plus être désormais le complaisant dépositaire des secrets des dames, et je me promis bien, surtout, de ne plus m'exposer aux ressentimens de leurs ombrageux maris. A l'expiration des dix jours de détentions, auxquels j'avois été condamné, je fis mes adieux à ma protectrice; et je rejoignis mes pénates avec un nouveau plaisir. Les tendres caresses que me prodiguèrent mes amis, et ma famille en me revoyant, me firent sentir

la différence du bonheur calme et pur dont l'homme vertueux jouit dans le sein de son ménage ; et je me promis bien de renoncer pour toujours aux transports brûlants des passions, même aux charmes d'une *simple amitié*, dont les suites avaient failli devenir si dangereuses.

**F I N.**

---

---

N O T E

D E L'É D I T E U R.

---

LA rédaction de ce mémoire que l'on doit regarder comme le résultat d'un moment de boutade bien excusable, n'a eu lieu dans le principe que pour la satisfaction d'un cœur ulcéré, et qui se croyait en droit de se plaindre. De tous temps il a semblé que l'on parvenait à alléger le fardeau de ses

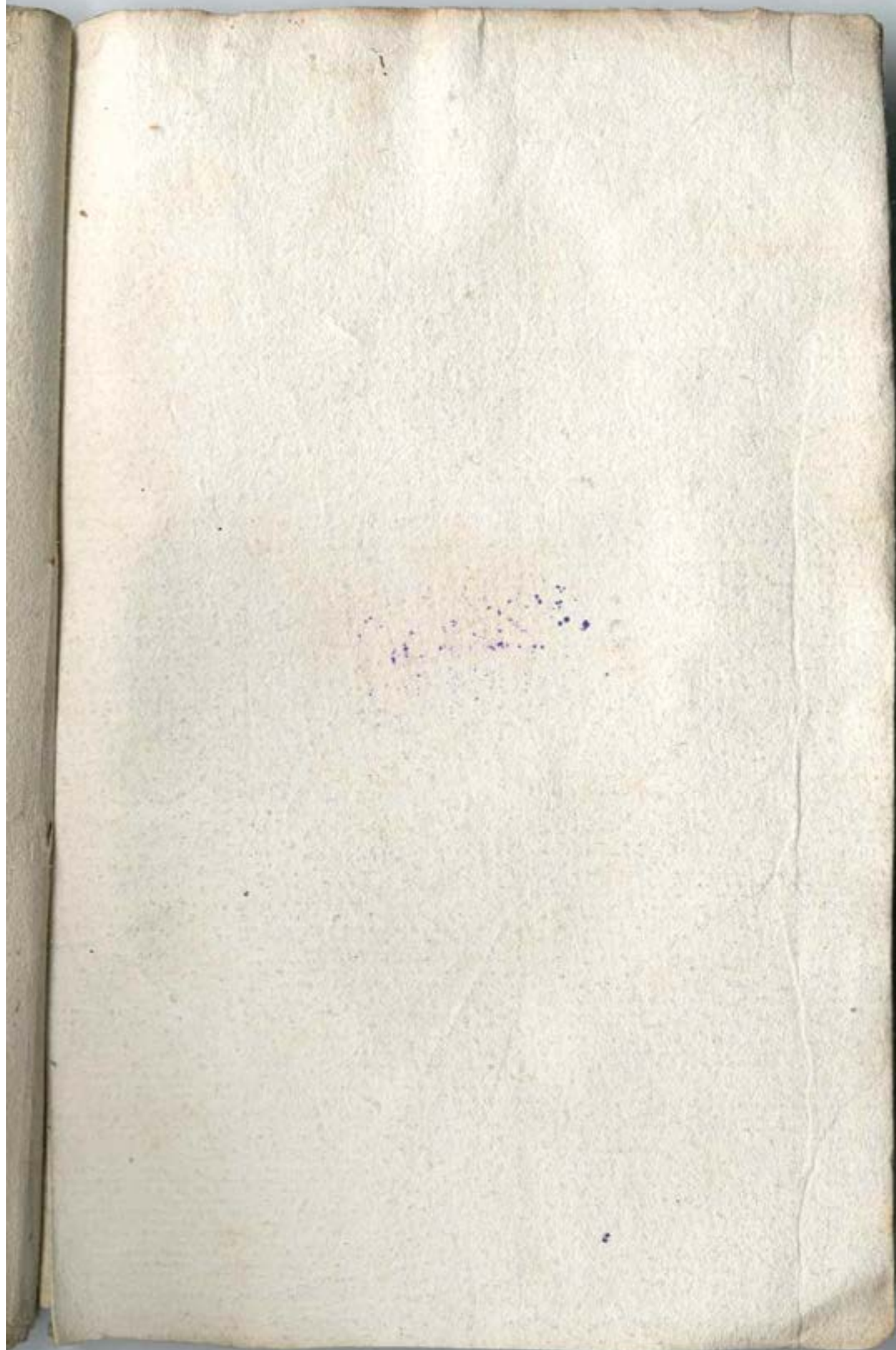
peines , en en confiant le détail à l'amitié ; et ce motif fut le seul qui fit naître cette production plaisante et originale ; mais lorsque le temps eut un peu calmé le petit mouvement d'humeur qui l'avait provoqué , l'auteur préféra la rendre la proie des flammes , dans l'espérance d'anéantir avec elle jusqu'au souvenir de son aventure ; mais l'intérêt piquant qu'elle m'avait parut devoir offrir , m'avait déterminé à en tirer une copie à l'insçu de son héros , et c'est cette même copie que je me permets

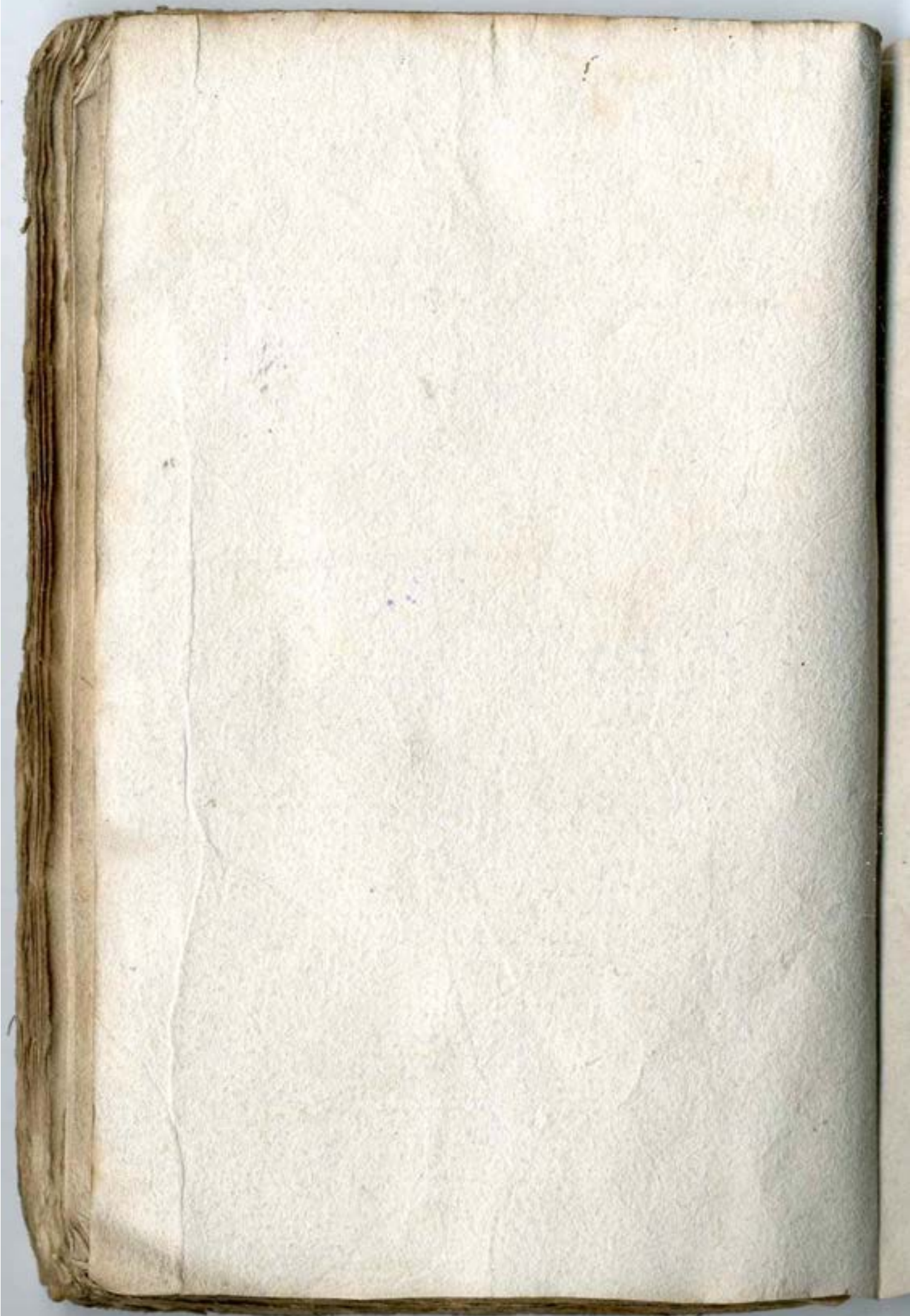
aujourd'hui de rendre publique, en évitant toute espèce de personnalité, et en rayant avec soin tous les noms qui pourraient réveiller des haines ou des vengeances particulières. Je me suis contenté, pour la facilité du lecteur, de les désigner par des lettres initiales, que j'ai même eu le soin de supprimer. Je dois cependant convenir, malgré cette précaution, que mon procédé n'est pas revêtu tout-à-fait des formes les plus régulières, mais si l'aveu d'une faute acquerre des droits à l'indulgence,

( 128 )

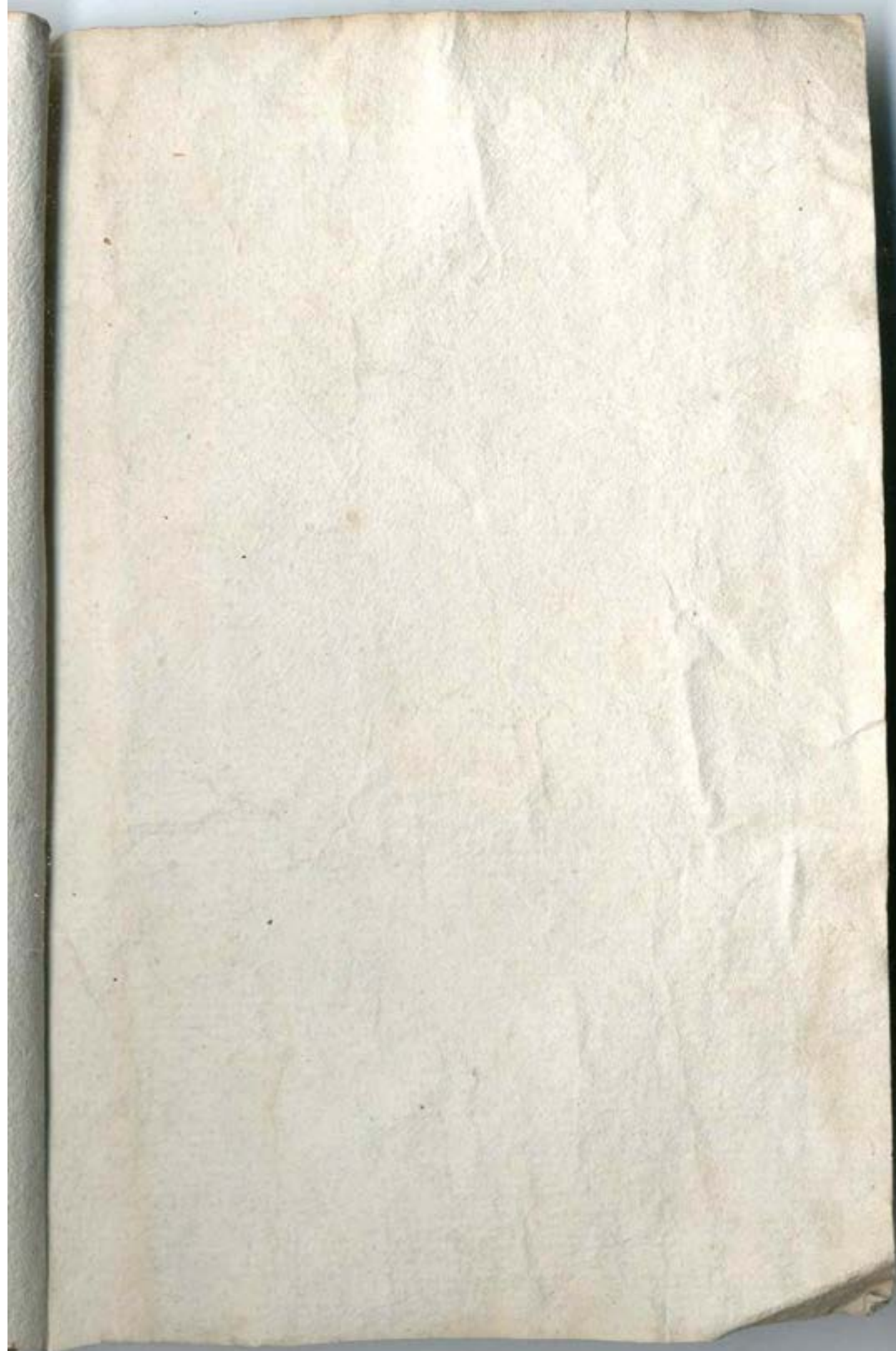
je ne balance pas à me confesser  
le seul coupable, et je réclame  
l'indulgence de l'auteur pour l'es-  
pèce d'infraction que je me suis  
permis de faire à ses droits et à sa  
propriété.

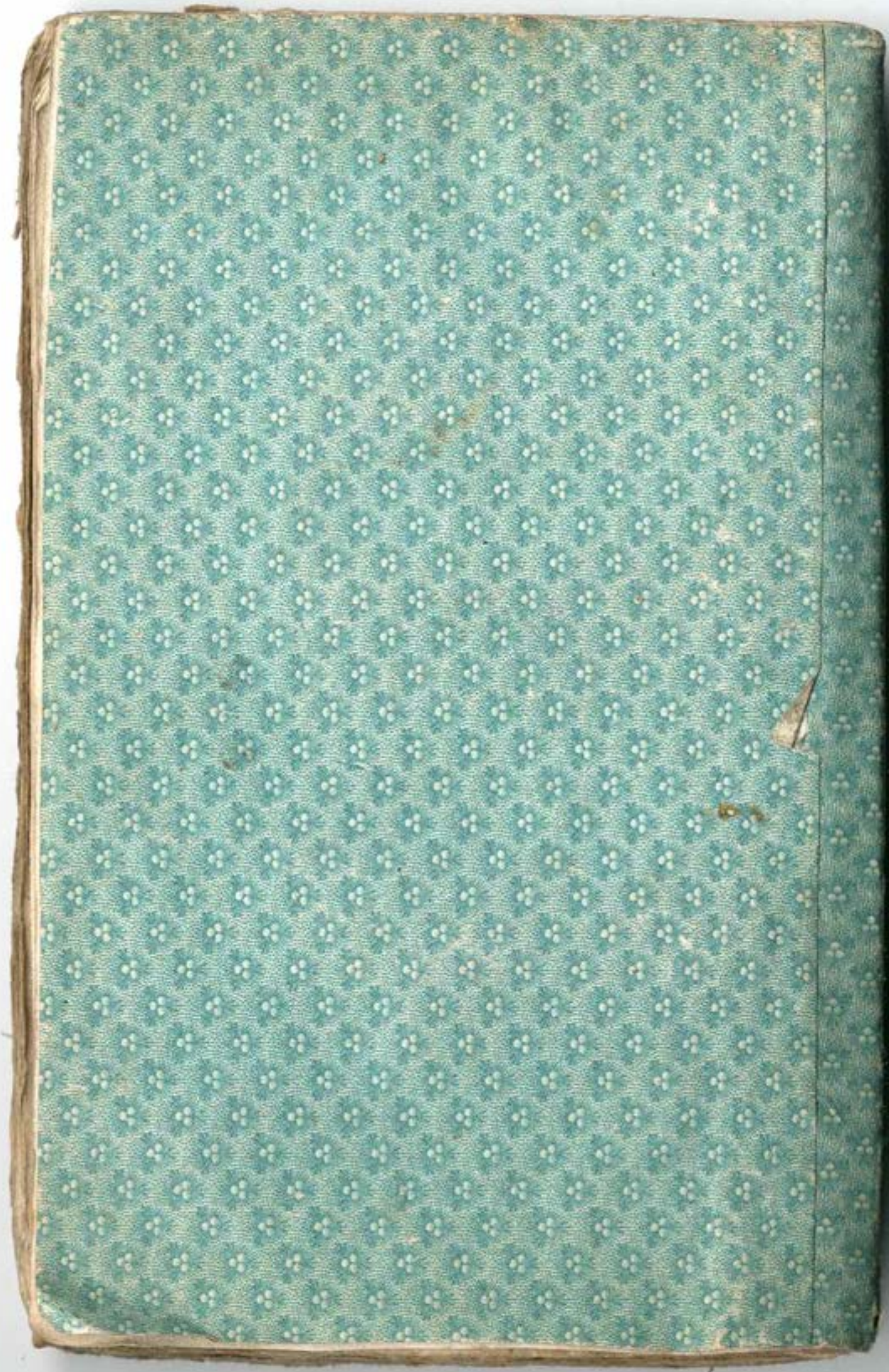












" L'anedote du Jour "